



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **S.P.R.L. COVITIN** demeurant Rue Delchef 6A à 4000 Liège.

Le terrain concerné est situé **Rue de Poulseur à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section E n°878X4.

La demande vise les travaux suivants : **régularisation de la modification du relief du sol** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- *La modification du relief du sol d'une emprise supérieure à 12m² en zone inondable ;*
- *La modification du relief du sol dans les zones de recul minimum latérales et de fond de parcelle.*

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 16h à 20h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS PRIS AU 04/380.93.38 ou 04/380.93.44**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : florine.parizel@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17 août 2020 au 31 août 2020 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : florine.parizel@esneux.be